

Un maire LR sanctionné pour avoir donné son parrainage à Marine Le Pen

écrit par Alain | 4 mars 2017

Et voilà le bordel !

Représailles, délation, et volonté politique de rendre publics les parrainages. Ils savaient bien ce qu'ils faisaient.

Ces ordures savaient pertinemment lorsqu'ils ont instauré ça qu'il y aurait risque d'un effet dissuasif, et ici aussi des représailles, effets sur lesquels ils comptent bien d'ailleurs !

Le conseiller départemental du canton de Fontainebleau, Pierre Bacqué, a été démis de sa délégation de président du Service départemental d'incendie et de secours du 77 pour avoir parrainé la candidate frontiste. Il prône «l'éthique démocratique».

Pierre Bacqué était initialement président du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de Seine-et-Marne et conseiller départemental du canton de Fontainebleau. Mais pour avoir donné son parrainage à Marine Le Pen, sa délégation de président du Sdis lui a été immédiatement retirée par le président (LR) du département Jean-Jacques Barbaux, qui l'a lui-même annoncé dans un communiqué.

*Interview pour [@Reuters](#) pour mon parrainage à [@MLP_officiel](#)
pic.twitter.com/od5lHhChvu*

– Pierre Bacqué (@bacque64) [3 mars 2017](#)

Ce dernier y explique ne pas pouvoir cautionner le geste de Pierre Bacqué qui, selon lui, serait «contraire aux valeurs que la majorité départementale de la droite et du centre défend jour après jour».

Jean-Jacques Barbaux considère ainsi qu'il «ne peut pas exposer cette grande institution qu'est le Service départemental d'incendie et de secours aux aléas et

controverses que ne manqueraient pas de générer la position de son actuel président».

Je me place dans une éthique purement démocratique et non partisane [...] Je n'adhère pas au Front national, mais lui donne mon parrainage, c'est aussi simple que ça

«Apporter un parrainage est une démarche individuelle mais ici il y a un réel geste politique», a indiqué une source anonyme au sein du conseil départemental de Seine-et-Marne au quotidien *La République*, ajoutant que le Sdis 77 était «un établissement public complexe que l'on ne [pouvait] pas exposer».

Le désormais ex-président du Sdis 77 affirme quant à lui avoir agi par éthique purement démocratique. Bien que se défendant d'être proche des idées du Front national, «à part ce qui concerne le monde rural», Pierre Bacqué, 68 ans, maire du Vaudoué depuis 1989, dit trouver inadmissible que Marine Le Pen, une candidate d'un parti qui va récolter selon lui, pas moins de 40% des suffrages au deuxième tour de la présidentielle, ne parvienne toujours pas à obtenir ses 500 parrainages. Il rappelle par ailleurs qu'un parrainage n'est pas un soutien.

Visiblement agacé par la décision du président du département, dont il assure par ailleurs apprécier le travail, Pierre Bacqué déplore que Jean-Jaques Barbaux puisse décider de l'écarter, alors même que la réputation du parti Les Républicains est entachée par [les déboires judiciaires de François Fillon](#).

«Lorsque l'on représente un mouvement politique qui s'accommode des problèmes de Monsieur Fillon, on évite de parler de valeurs. Je suis simplement fatigué d'avaler des couleuvres. Pour moi, la démocratie, c'est la liberté de penser. Et mon cas prouve que l'on peut encore prendre des risques à mon âge», a-t-il déclaré.

Le parrainage a été officialisé vendredi 3 mars par Marine Le Pen en personne, à la mairie du Vaudoué, à 15h30, avant une conférence de presse de la candidate frontiste sur le thème de «la révolution de la proximité».

<https://francais.rt.com/france/34762-maire-conseiller-departemental-seine-marne-remercie-pour-parrainage-mlp>